

Diamants

Louis Perron

*L'auteur travaille au Secteur des minéraux et des métaux de Ressources naturelles Canada.
Téléphone : (613) 992-4828
Courriel : lperron@rncan.gc.ca*

SOMMAIRE

L'industrie canadienne du diamant a atteint de nouveaux sommets en 2004, sa production s'étant établie à 12,6 millions de carats (Mct) évalués à 2,1 milliards de dollars (G\$), comparativement à 10,8 Mct évalués à un peu moins de 1,6 G\$ en 2003. Sur le plan de la valeur, elle a contribué à environ 16 % de la production mondiale de diamants bruts naturels en 2004, qui était alors estimée à 162,3 Mct évalués à quelque 10,4 milliards de dollars américains (G\$US).

Le Canada – le troisième producteur de diamants bruts au chapitre de la valeur, après le Botswana et la Russie – compte deux exploitations diamantifères, soit les mines EKATI^{MC} et Diavik, qui sont toutes deux situées aux Territoires du Nord-Ouest, à environ 300 km au nord-est de Yellowknife. Ensemble, ces deux mines constituent le plus important employeur privé des Territoires du Nord-Ouest, leurs sociétés exploitantes ayant généré 1270 emplois directs et au moins 2800 emplois indirects. Le Canada possède également une petite industrie croissante de la taille et du polissage du diamant, qui se compose de sept ateliers exploités à Yellowknife (T.N.-O.), à Vancouver (C.-B.), à Toronto (Ont.) et à Matane (Qc).

Voici certains des principaux événements survenus, en 2004, dans l'industrie canadienne du diamant :

- Le 4 mai, BHP Billiton a annoncé l'approbation du projet d'exploitation souterraine Panda, qui sera réalisé au coût de 227 millions de dollars (M\$) à la mine EKATI^{MC}.
- En décembre, Diavik Diamond Mines Inc. a autorisé le lancement d'un programme de 360 M\$ qui vise l'aménagement de la deuxième digue de la mine Diavik en vue d'exploiter à ciel ouvert la cheminée A418, ainsi

que la réalisation d'une étude de faisabilité sur l'exploitation souterraine des cheminées A154 et A418.

- Le 1^{er} juin, De Beers Canada Inc. a obtenu le dernier permis préalable à la construction d'une mine de diamants dans le cadre du projet Snap Lake.
- Le 14 juin, Diarough N.V., qui est une société indienne établie à Anvers, en Belgique, a annoncé que 14,5 millions de dollars américains (M\$US) seraient investis afin de construire un nouvel atelier de taille et de polissage à Matane.
- Au Canada, 129 sociétés ont consacré 260 M\$ à des travaux d'exploration ciblant les diamants au cours de l'année.

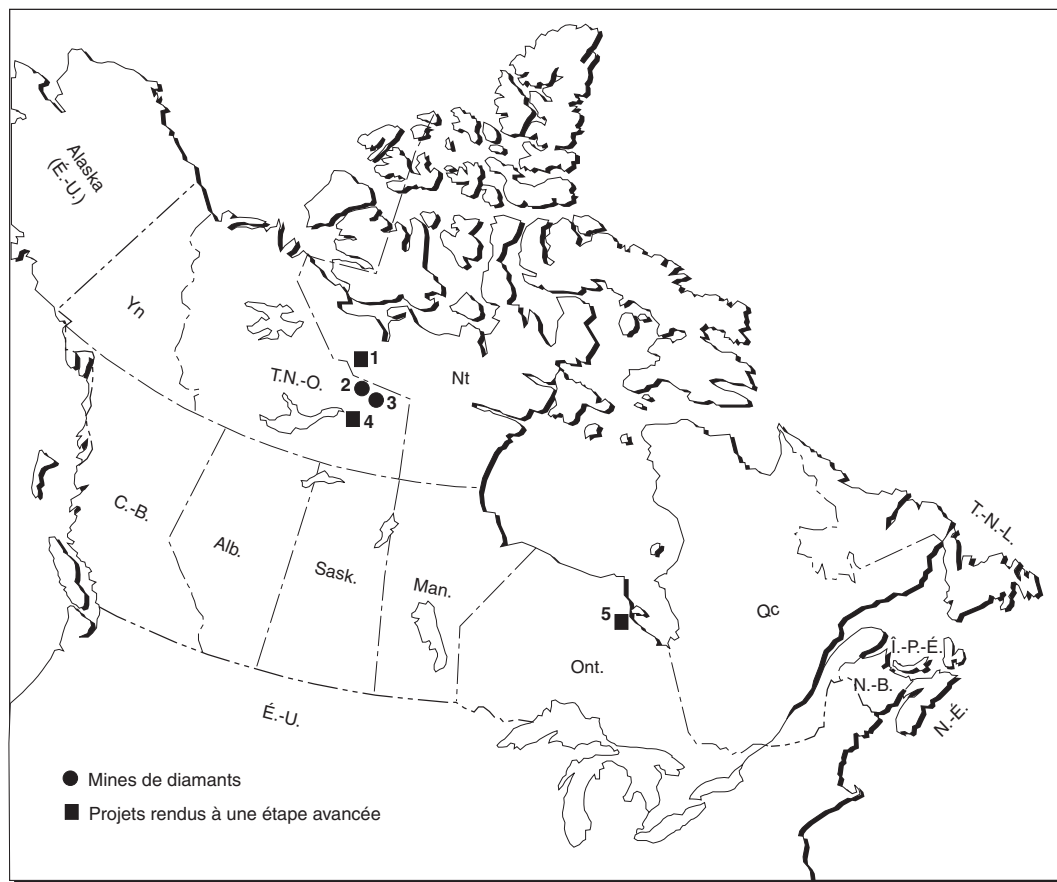
FAITS NOUVEAUX AU CANADA

Aménagement de mines

Mine EKATI^{MC}

La première exploitation de diamants du Canada, soit la mine EKATI^{MC}, a ouvert ses portes en 1998, près du Lac de Gras, à quelque 300 km au nord-est de Yellowknife (T.N.-O.) [figure 1]. Cette exploitation appartient à BHP Billiton Limited, qui en détient 80 % des intérêts, de même qu'à M. Charles E. Fipke et à M. Stuart L. Blusson (Ph.D.), qui en possèdent chacun 10 % des intérêts et qui ont découvert le gisement diamantifère qu'elle renferme en 1991. La mine EKATI^{MC} a produit 5,05 Mct en 2004, ce qui représente une chute de 25 % comparativement à 2003. Cependant, malgré cette forte baisse, sa valeur de production s'est accrue de 12,5 % en raison de la meilleure qualité des pierres extraites et d'une augmentation du cours des diamants bruts à l'échelle internationale. Mentionnons, par ailleurs, que BHP Billiton vend la totalité de sa production depuis ses bureaux d'Anvers, en Belgique. Le 4 mai 2004, la société a annoncé l'autorisation du lancement du projet d'exploitation souterraine Panda de 227 M\$, à la mine EKATI^{MC}. Ce projet, d'une durée de six ans, devrait permettre la production d'environ 4,7 Mct de diamants d'une grande valeur. L'exploitation de la cheminée Panda devrait commencer au début de 2005 et atteindre sa cadence nominale au début de 2006.

Figure 1
Mines de diamants et projets rendus à une étape avancée au Canada



1. Projet Jericho
2. Mine Ekati
3. Mine Diavik
4. Projet Snap Lake
5. Projet Victor

BHP Billiton respecte toujours son engagement à se procurer d'abord des biens et des services auprès d'entreprises du Nord canadien et à embaucher prioritairement des Autochtones et des habitants de cette région du pays. La société emploie quelque 550 personnes; environ 80 % des employés de la mine EKATI^{MC} sont des habitants du Nord canadien et plus de 50 % de ceux-ci sont Autochtones.

Plus d'information peut être obtenue en visitant le site Web, à l'adresse [www.ekati.bhpbilliton.com].

Mine Diavik

La mine de diamants Diavik est la deuxième à avoir été ouverte au Canada et sa mise en exploitation, qui a eu lieu

vers la fin de 2002, a coûté 1,3 G\$. Elle est située à 300 km au nord-est de Yellowknife (T.N.-O.) et exploitée par une coentreprise non constituée en société qui a été fondée par Diavik Diamond Mines Inc. (DDMI), qui en détient 60 % des intérêts, et Aber Diamond Mines Ltd. (ADML), qui en possède 40 % des intérêts. La première est une filiale en propriété exclusive de la londonienne Rio Tinto plc, tandis que la deuxième en est une de la torontoise Aber Diamond Corporation. Malgré leur entente de coentreprise, ces deux sociétés se réservent le droit de commercialiser indépendamment leur part de la production de la mine Diavik, dont DDMI est cependant le gérant.

En 2004, la mine Diavik a atteint sa capacité de production nominale de 7,6 Mct/a, rythme qu'elle devrait maintenir

ou dépasser dans les années à venir. En fin d'année, ses réserves se chiffraient notamment à 29,8 Mt de minerai titrant 3,2 ct/t. En décembre 2004, ses propriétaires ont approuvé un programme d'aménagement d'installations permanentes d'environ 360 M\$, afin de permettre la construction d'une seconde digue, la réalisation d'une étude sur l'optimisation des procédés de traitement de la mine, de même que l'exécution d'une étude de faisabilité sur l'exploitation souterraine des cheminées A154 et A418. La construction de la digue de la cheminée A418, qui permettra l'exploitation à ciel ouvert de cette dernière, devrait coûter 240 M\$ et être entreprise durant l'été de 2005, tandis que la mise en production de la fosse A418 devrait commencer au début de 2008.

En 2004, l'exploitation Diavik employait 720 personnes approximativement. De ces employés, quelque 518 ou 72 % étaient des habitants du Nord canadien et environ 259 ou 36 %, des Autochtones de cette partie du pays.

De plus amples renseignements sont disponibles sur les sites Web suivants : [www.diavik.ca] et [www.aber.ca].

Projet Snap Lake

Le gisement diamantifère Snap Lake appartient exclusivement à De Beers Canada, qui fait partie du De Beers Group, et repose à environ 220 km au nord-est de Yellowknife (T.N.-O.). Il est unique, car il consiste en une kimberlite diamantifère qui prend la forme d'un dyke plutôt que celle plus répandue d'une cheminée ressemblant à une carotte. Ce dyke tabulaire mesure quelque 2,5 m d'épaisseur et est faiblement incliné à angle de 15°. En raison de sa forme, De Beers Canada Inc. prévoit l'exploiter sous terre au moyen d'une technique par chambres et piliers modifiée.

Le 1^{er} juin 2004, De Beers Canada a obtenu le dernier permis préalable à l'aménagement de la mine de diamants Snap Lake, soit un permis d'utilisation d'eau de « classe A ». La société peut donc maintenant entreprendre des travaux préparatoires à l'exploitation qui seront axés sur la mise en valeur du gisement souterrain et sur l'analyse d'échantillons en vrac en usine. La construction de la mine devrait coûter 625 M\$ et débuter en 2005, après l'acheminement du matériel nécessaire jusqu'au site par un chemin d'hiver. Son exploitation devrait, quant à elle, commencer en 2007 et permettre la production d'environ 1,5 Mct/a, lorsque sa capacité nominale aura été atteinte, au début de 2008. La kimberlite visée renfermerait 18,3 Mt de minerai titrant 1,46 ct/t de diamants d'une valeur moyenne de 109 \$US/ct. La mine Snap Lake devrait avoir une durée de vie d'un peu plus de 20 ans et procurer un emploi direct à environ 550 personnes. De Beers Group s'efforce d'engager et de former des travailleurs, autochtones ou non, qui habitent le Nord canadien. La société a mis en oeuvre des pratiques d'embauche

qui visent à ce que 40 % des employés affectés à la construction de la mine et 60 % de ceux qui y travailleront proviennent des Territoires du Nord-Ouest.

Plus d'information peut être obtenue à l'adresse [www.debeerscanada.com].

Projet Jericho

La première mine de diamants canadienne située à l'extérieur des Territoires du Nord-Ouest devrait être l'exploitation Jericho. La torontoise Tahera Diamond Corporation compte la construire au Nunavut, à environ 420 km au nord-est de Yellowknife, soit à quelque 170 km au nord de la région du Lac de Gras (T.N.-O.), où se trouve la mine Diavik.

À la mi-janvier 2005, la société a annoncé son obtention d'un permis d'utilisation d'eau de « classe A », c'est-à-dire le dernier qu'elle devait posséder avant de signer les baux fonciers et de transporter le matériel nécessaire à l'aménagement de la fosse à ciel ouvert Jericho. L'exploitation commerciale de la mine Jericho devrait être amorcée au début de 2006, avoir une durée de neuf ans et permettre de produire quelque 350 000 ct/a de diamants. En novembre 2004, Tahera a annoncé la conclusion, avec une filiale en propriété exclusive de la Tiffany & Co., d'une entente d'achat et de mise en marché de diamants, ainsi que d'un accord de crédit de 35 M\$. La filiale s'est engagée à acheter une partie de la production de la mine Jericho pour alimenter ses propres ateliers et à commercialiser le reste sur le marché international pour le compte de Tahera, moyennant certains frais.

De plus amples renseignements sont disponibles sur le site Web suivant : [www.tahera.com].

Projet Victor

Le gouvernement du Canada, par le biais de Ressources naturelles Canada, effectue présentement une étude approfondie du projet Victor, dont De Beers détient tous les intérêts et que la société prévoit lancer dans le Nord de l'Ontario, à environ 90 km à l'ouest de la communauté de la Première nation d'Attawapiskat, dans les basses terres de la baie James. L'examen d'une étude approfondie présentée par De Beers le 8 mars 2004 avait été suspendu jusqu'en août de la même année pendant que la société évaluait les moyens dont elle dispose pour accéder aux terres et s'approvisionner en énergie. En outre, elle collabore avec le gouvernement de l'Ontario afin de connaître ses exigences en matière d'évaluation environnementale (EE) et de permis.

La décision finale quant à la construction de la mine Victor dépend de l'approbation fédérale et provinciale de l'étude approfondie, de l'obtention des permis et des autorisations nécessaires, de la conclusion d'une entente sur les

répercussions et les avantages avec la Première nation d'Attawapiskat, de la mise en oeuvre des accords sur la construction d'un chemin d'hiver, ainsi que de l'autorisation par le conseil d'administration de De Beers de l'octroi des fonds requis.

Les autorisations et les permis initiaux préalables à la construction et à l'exploitation de la mine à ciel ouvert devraient être obtenus durant l'automne de 2005, tandis que l'aménagement de la mine devrait commencer en 2006. De Beers compte entreprendre l'exploitation commerciale de la mine en 2008 et y produire environ 600 000 ct/a de diamants au cours de sa durée de vie de 12 ans. Le produit final de la mine sera expédié hors du site minier jusqu'à une installation centrale d'évaluation et de triage. Le coût en capital du projet Victor a été estimé à quelque 800 M\$. Par ailleurs, l'aménagement de la mine créera 600 emplois au maximum et son exploitation, 380 postes permanents.

Le gisement Victor n'est que l'une des 18 cheminées kimberlitiques, dont 16 diamantifères, qui ont été découvertes dans la propriété du même nom.

Plus d'information peut être obtenue sur le site Web susmentionné.

Faits nouveaux dans le domaine de l'exploration

Au Canada, 129 sociétés effectuent de l'exploration ciblant les diamants aux Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, et leurs dépenses à ce chapitre ont totalisé 260 M\$ en 2004. Les sites des projets d'exploration rendus à une étape avancée sont situés aux Territoires du Nord-Ouest, en Saskatchewan et au Québec.

Les **Territoires du Nord-Ouest** demeurent le foyer des travaux d'exploration visant les diamants. On y a d'ailleurs lancé le projet Gahcho Kué, dans le bloc de claims AK, au sud du Lac de Gras, à 80 km au sud-est du projet Snap Lake et à environ 300 km au nord-est de Yellowknife, en vertu d'une entente de coentreprise entre De Beers Canada Exploration Inc. (51 % des intérêts dans le projet), Mountain Province Diamonds Inc. (44 %) et Camphor Ventures Inc. (4,9 %). Depuis, huit kimberlites ainsi que plusieurs filons-couches et dykes diamantifères ont été découverts dans la propriété Gahcho Kué. Présentement, on juge que les plus gros corps kimberlitiques, soit les cheminées 5034, Hearne et Tuzo, pourraient être économiquement exploitables. D'autre part, des études conceptuelles ont été menées en 2000 et en 2003, et ces dernières indiquent que pendant sa durée de vie de dix ans, le projet Gahcho Kué permettrait l'extraction de 2 Mt/a de minerai titrant en moyenne 1,64 ct/t. En août 2004, la valeur modélisée moyenne pondérée des diamants des

cheminées 5034, Hearne et Tuzo s'élevait respectivement à 74,20 \$US/ct, à 61,00 \$US/ct et à 49,00 \$US/ct. Ces trois corps kimberlitiques font par ailleurs actuellement l'objet d'une étude technique complète de 25 M\$ qui devrait se terminer au milieu de 2005. Si la mise en oeuvre du projet Gahcho Kué s'avère rentable, une mine pourrait être ouverte en 2011.

Plus de renseignements sont disponibles sur le site Web, à l'adresse [www.debeerscanada.com].

Au **Nunavut**, on poursuit des travaux d'exploration dans le cadre du projet Aviat, qui a été lancé en coentreprise par la Stornoway Diamond Corporation (70 % des intérêts), BHP Billiton (20 %) et le Hunter Exploration Group (10 %), dans la presqu'île Melville, au nord de la baie d'Hudson. En 2004, la propriété Aviat a fait l'objet d'un programme d'exploration de 12 M\$ qui comprenait des forages au diamant totalisant 1142 m. Ces forages ont permis l'extraction de 2,5 t de kimberlite dans la zone Lake à des fins d'analyse de macrodiamants. Jusqu'à maintenant, six kimberlites diamantifères ont été découvertes dans la propriété, y compris la kimberlite AV-1, dont le traitement de 10,4 t de matériaux a permis la récupération initiale de 0,83 ct/t de diamants. La teneur en diamants des kimberlites AV-4 et AV-5 semble encourageante, compte tenu que 565 diamants ont été extraits d'un échantillon de 540 kg prélevé dans la première et que 93 diamants ont été récupérés à partir d'un échantillon de 48 kg prélevé dans la deuxième. Par ailleurs, un programme de suivi de 7,25 M\$ comprenant le forage de 30 à 50 trous d'exploration et prévu pour 2005 devrait permettre la prospection de 25 cibles.

Plus d'information peut être obtenue du site Web suivant : [www.stornowaydiamonds.com].

Kennecott Canada Exploration Inc., qui effectue également des travaux au **Nunavut**, cherche activement des diamants dans la presqu'île Brodeur depuis 2001. En 2004, la société a exécuté un programme d'exploration de 3 M\$ qui incluait des travaux de cartographie géologique, des échantillonnages du till et de sédiments, des forages au diamant et un levé magnétométrique aérien. En début d'année, Kennecott avait annoncé la découverte de trois kimberlites diamantifères dans la presqu'île Brodeur. Dans la plus imposante, qui mesure 250 m sur 150 m, on a extrait une carotte de 1520 kg aux fins d'un petit échantillonnage en vrac. Au total, 319 diamants bruts ont été récupérés dans l'échantillon. Mentionnons toutefois que peu d'information a été diffusée à propos des deux autres kimberlites.

De plus amples renseignements sont disponibles sur le site Web, à l'adresse [www.kennecottexploration.com].

BHP Billiton effectue aussi des travaux dans la propriété Qilalugaq, dont elle détient tous les intérêts et qui se

trouve près de Repulse Bay, dans la presque île Melville (Nt). La société a d'ailleurs signalé y avoir découvert neuf kimberlites diamantifères. Le traitement d'un petit échantillon en vrac de 9,37 t prélevé dans l'une d'entre elles a permis de récupérer 70 pierres de plus de 0,85 mm de diamètre, totalisant 2,36 ct, qui ont une teneur de 0,25 ct/t de diamants. Par contre, l'intérêt économique de ces résultats n'a pas encore été déterminé.

En **Saskatchewan**, dans la région de Fort-à-la-Corne, deux projets sont en cours. Le projet Star, dont Shore Gold Inc. [www.shorgold.com] possède tous les intérêts et assume la gérance, a été lancé en 2004, lors du prélèvement d'un échantillon en vrac de 25 000 t dans un puits bétonné de 235 m de profondeur. Avant la fin de l'année, le dénombrement des diamants présents dans 19 738 t de kimberlite avait été publié, celui-ci indiquant la récupération de 2738 ct de diamants. De plus, la société est persuadée qu'elle pourra extraire, comme prévu, 3000 ct de l'ensemble de l'échantillon.

Dans les environs, on a lancé le projet d'exploitation de diamants Fort-à-la-Corne, qui fait l'objet d'une coentreprise entre De Beers Canada Inc. (42,25 % des intérêts), Kensington Resources Ltd. (42,25 %), la Corporation Cameco (5,5 %) et UEM Inc. (10 % en intérêts passifs). Plus de 69 corps kimberlitiques diamantifères ont été trouvés dans la propriété Fort-à-la-Corne, plus précisément dans le champ diamantifère du même nom, qui constitue l'un des plus vastes amas diamantifères au monde. Dans cette propriété, 25 corps kimberlitiques ont été découverts dans un rayon de 5 km, dans la partie Sud des claims qui la composent. Cette section des claims fait d'ailleurs présentement l'objet d'un programme d'exploration avancée et d'évaluation qui cible des kimberlites de plus de 20 hectares (ha) afin de prouver l'existence de ressources totalisant près de 100 Mct. En septembre 2004, De Beers, qui gère le projet Fort-à-la-Corne, a entrepris un programme de forage au diamant de 7,6 M\$, dans le cadre duquel des trous d'un grand diamètre ont notamment été forés afin de prélever de petits échantillons en vrac, principalement dans les corps kimberlitiques 140/141 et 122.

De plus amples renseignements sont disponibles sur les sites Web suivants : [www.debeerscanada.com] et [www.kensington-resources.com].

Dans la partie centrale Nord du **Québec** et dans le cadre d'un projet de coentreprise à parts égales avec SOQUEM INC., Ashton Mining of Canada Inc. a poursuivi l'exploration de la propriété Foxtrot, où neuf corps kimberlitiques ont été trouvés. Ce programme, lancé en 2004, comprenait 180 carottages et forages en circulation inverse qui visaient le prélèvement d'un échantillon en vrac de 664 t dans les corps kimberlitiques Renard 2, Renard 3, Renard 4 et Renard 65, qui représentent quatre des six corps kimberlitiques reposant dans la zone Core de l'amas Renard.

Le traitement de cet échantillon a permis l'extraction de 457 ct de diamants, y compris 25 pierres de plus de 1 ct, dont la plus grosse était un octaèdre incolore translucide de 4,3 ct. Les données recueillies lors de forages exécutés jusqu'à la fin de 2004 indiquent que quatre des six corps kimberlitiques de la zone Core contiennent plus de 17,7 Mt de matériaux kimberlitiques. Ce volume pourrait fort probablement être accru au moyen d'autres forages, car la majeure partie de ces matériaux reposent à moins de 200 m de profondeur et que des données montrent que jusqu'à maintenant, les limites des corps demeurent inconnues en profondeur. Les partenaires de coentreprise ont lancé un programme de forage de 12 M\$ en 2005 pour évaluer encore davantage les corps kimberlitiques connus et pour en découvrir d'autres.

Plus de détails peuvent être obtenus en visitant le site Web, à l'adresse [www.ashton.ca].

Une description plus complète des projets d'exploration lancés au Canada est disponible sur le site Web suivant : [www.rncan.gc.ca/smm/pdf/explor/2004/toc04-f.pdf]. Par ailleurs, les sites Web ci-après (en anglais seulement) comprennent des liens menant aux sites Internet d'entreprises qui effectuent de l'exploration ciblant les diamants au Canada : [www.diamondplay.com] et [www.thediamondhunter.com].

ÉVALUATEUR DE DIAMANTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

En vertu du *Règlement sur l'exploitation minière au Canada*, tous les diamants produits aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut doivent être examinés, avant leur vente ou leur exportation, par un évaluateur du gouvernement du Canada afin que celui-ci calcule les redevances dues à la Couronne. Le gouvernement du Canada, par le biais du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, et Diamonds International Canada (DICAN) Ltd. ont signé un contrat de trois ans qui pourra être prolongé de deux ans lorsqu'il prendra fin, en 2006, et qui porte sur l'évaluation des diamants produits aux Territoires du Nord-Ouest. DICAN, dont le siège social se trouve à Yellowknife (T.N.-O.), est une coentreprise canadienne qui a été constituée en personne morale par l'Aboriginal Diamonds Group Ltd. (51 % des intérêts) et WWW International Diamond Consultants Ltd. (49 % des intérêts).

DICAN emploie une équipe de neuf experts en évaluation de diamants bruts et en analyse statistique de la production de diamants bruts. Conformément au règlement, DICAN effectue l'évaluation des diamants issus des mines EKATI^{MC} et Diavik pour le compte du gouvernement fédéral afin de calculer les redevances qui sont dues à ce dernier.

En outre, DICAN s'engage à offrir une formation en évaluation aux citoyens du Canada, mais prioritairement aux Autochtones du Nord.

INDUSTRIE DU DIAMANT AU CANADA

Taille et polissage du diamant

À la fin de 2004, le Canada comptait sept installations de lapidairerie situées à Yellowknife (T.N.-O.), à Vancouver (C.-B.), à Toronto (Ont.) et à Matane (Qc). Comparativement au secteur de la lapidairerie d'autres pays, celui du Canada demeure encore très petit. Cependant, un nombre croissant de lapidaires envisagent de s'établir au Canada depuis qu'on a accru la production minière nationale.

Yellowknife (T.N.-O.)

Yellowknife compte actuellement quatre installations de lapidairerie qui emploient, au total, environ 150 personnes. La première a été ouverte par Sirius Diamonds Ltd. en juin 1999 et compte quelque 25 employés, dont la plupart sont des habitants du Nord canadien. Sirius a été mise sous séquestre, en août 2004, après que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a réclaté la garantie de prêt de huit millions de dollars de la société, en raison des inquiétudes rattachées à sa solvabilité. Avant la fin de l'année, Sirius était toujours exploitée par un syndicat pendant que des négociations se déroulaient avec des acheteurs intéressés à son installation de lapidairerie. Mentionnons, par ailleurs, que les diamants qui en sont issus sont mis en marché sous l'appellation « Polar Bear ».

La deuxième a été mise en service, en mars 2000, par Deton'cho Diamonds Inc. dont la majeure partie des intérêts appartiennent à la Première nation des Dénés Yellowknives. Cette installation de lapidairerie se trouve à Ndilo, une communauté de Dénés Yellowknives voisine de Yellowknife, et elle compte quelque 30 employés (la plupart sont des stagiaires autochtones). En 2002, les propriétaires de Deton'cho Diamonds Inc. ont dû la dissoudre, forçant ainsi le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à assumer sa garantie d'emprunt de deux millions de dollars. Dans un arrangement à l'amiable, la société s'est engagée à rembourser sa dette dans un délai de dix ans et le gouvernement du territoire, à payer pendant les cinq premières années les intérêts sur cette dette. En janvier 2003, Deton'cho Diamonds Inc. renaissait de ses cendres sous la raison sociale de Canada Dene Diamonds Ltd., grâce au soutien du Schacter and Namdar Group d'Israël.

En décembre 2000, Arslanian Cutting Works (NWT) Ltd. a ouvert la plus grande lapidairerie de Yellowknife, qui compte environ 50 employés. Comme cela a été le cas pour Sirius Diamonds Ltd., Arslanian a dû être temporairement mise sous séquestre en août 2004, après que le

gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a réclaté sa garantie de prêt de 9,2 M\$. Plus tard, Basal Diamonds Inc. a acquis 75 % des intérêts dans la lapidairerie d'Arslanian en remboursant le prêt de cette dernière. Par ailleurs, afin d'optimiser ses activités de production, Arslanian emploie des polisseurs d'expérience provenant de ses installations de lapidairerie en Arménie, et cette société a également lancé un programme de formation individuelle qui est destiné aux habitants du Nord canadien.

La plus récente installation de lapidairerie de Yellowknife a été ouverte par Laurelton Diamonds Inc., qui est une filiale en propriété exclusive de la société new yorkaise Tiffany & Co. Cet atelier fait l'objet d'une entente d'approvisionnement en diamants bruts avec Aber Diamond Mines Ltd. et compte environ 40 employés. D'autre part, les diamants polis qui y sont produits sont mis en marché dans les points de vente au détail de la Tiffany & Co.

BHP Billiton Diamonds Inc. a conclu avec trois installations de lapidairerie des contrats en vertu desquels elle s'est engagée à fournir à chacune jusqu'à 2500 ct de diamants à toutes les cinq semaines. De plus, les exploitants de ces installations exigent que la société leur prépare des assortiments particuliers de diamants dans ses bureaux de vente d'Anvers, en Belgique. BHP Billiton expédie ensuite ces assortiments à son installation de triage et d'évaluation de Yellowknife, à partir de laquelle ils sont vendus aux installations de lapidairerie.

Diavik Diamond Mines Inc., par le biais de sa société mère, Rio Tinto plc, respecte son engagement auprès du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de vendre jusqu'à 10 % en valeur des diamants bruts qu'elle produit aux installations de lapidairerie des territoires dans des assortiments qui leur sont spécialement destinés et expédiés depuis ses bureaux d'Anvers, en Belgique. Ces diamants sont triés et polis dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest applique depuis longtemps une politique selon laquelle il n'appuie que les projets d'exploitation de diamants des sociétés qui s'engagent à vendre une partie de leur production aux lapidaires des territoires.

Matane (Qc)

À Matane, en octobre 2000, Les Diamants du St-Laurent inc. a ouvert une installation de lapidairerie qui emploie environ 20 personnes. En outre, cette société collabore avec le Groupe Collegia, qui offre de la formation continue en lapidairerie et qui est associé au Cégep de Matane et au Cégep de la Gaspésie et des Îles,

De plus, la société indienne Diarough N.V., dont les bureaux se trouvent à Anvers (Belgique), a annoncé, le 14 juin 2004, qu'elle investirait 14,5 M\$US afin d'ouvrir une nouvelle installation de lapidairerie à Matane. Les

activités devraient démarrer au début de 2005, procurer des emplois à quelque 50 personnes et permettre la formation d'environ 30 nouveaux lapidaires, grâce à une contribution de 1,6 M\$ du gouvernement du Québec. Cette installation devrait avoir une capacité de plus de 11 000 ct et être spécialisée dans la taille de diamants de 1 ct plus particulièrement destinés aux marchés nord-américains et asiatiques.

Autres installations de lapidairerie

Le Canada compte également l'installation de lapidairerie de HRA Investments, à Vancouver (C.-B.), qui appartient à la société belge Sun Diamonds, ainsi que celle de Gem Star Inc. à Toronto (Ont.).

Fabrication d'outils et de matériel diamantés

Parmi ces produits, mentionnons les forets à diamant, les dents de lames circulaires, les meules et les outils spécialisés. Au Canada, les principales usines de fabrication de produits diamantés sont celles de Fordia Ltée, à Saint-Laurent (Qc), de Diamond Productions Canada Ltd., à Montréal (Qc), de la société Les Abrasifs Diamantés North Star Ltée, à Montréal (Qc), de Diacan, à Québec (Qc), de Diamond Systems Inc., à Dorval (Qc), de Dimatec Inc. à Winnipeg (Man.), de JKS Boyle, de la Longyear, de JKS – Lamage Inc. et de Pilot Diamond Tools, à North Bay (Ont.), de Diaset Products, à Delta (C.-B.), et de Hobic Bit Industry, à Richmond (C.-B.).

Fabrication de bijoux diamantés

Le Canada compte quelque 20 importantes installations de fabrication de bijoux diamantés, dont la plupart se trouvent dans la région de Toronto et quelques-unes, à Montréal, où l'on en exploite également plusieurs petites.

Production de diamants synthétiques

Crystalline Manufacturing Ltd. de Calgary (Alb.) produit des films de diamants synthétiques au moyen de la technique de dépôt de vapeur de carbone.

RÉGIME DE CERTIFICATION PRÉVU PAR LE PROCESSUS DE KIMBERLEY

Le nom de ce processus découle de celui de la capitale sud-africaine du diamant, soit la ville de Kimberley, où des pays souhaitant empêcher le commerce sur les marchés légitimes des diamants de la guerre se sont rencontrés

pour la première fois. Les diamants de la guerre sont ceux que des armées rebelles vendent pour se procurer des armes et s'attaquer aux gouvernements en fonction.

Une série de rencontres entre les représentants d'organisations non gouvernementales, de l'industrie et des gouvernements des pays qui produisent des diamants et qui en font le commerce ont eu lieu en 2001 et au début de 2002. Ces négociations visaient à produire un document de travail qui, lorsqu'il fut terminé, en 2002, constituait le Régime de certification prévu par le Processus de Kimberley. Selon ce régime, tous les gouvernements adhérents se sont entendus pour dire que toutes les exportations de diamants bruts soient accompagnées d'un certificat (octroyé par les gouvernements ou des organismes autorisés à le faire par les pays exportateurs) et qu'elles ne soient effectuées qu'entre les pays participants. Pour adhérer au régime, les gouvernements doivent prendre les mesures législatives qui s'imposent pour en permettre adéquatement l'application. En mars 2002, lors d'une assemblée plénière tenue à Ottawa, les gouvernements participants ont convenu de mettre le régime en vigueur le 1^{er} janvier 2003. Le Canada a assumé, en 2004, le rôle de président d'assemblée qu'il a cédé à la Russie, en 2005. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web suivant (en anglais seulement), à l'adresse [www.kimberleyprocess.com].

Il est important de mentionner que le Processus de Kimberley repose sur le consensus auquel sont parvenus quelque 35 pays, ainsi que de nombreux représentants de la société civile et de l'industrie. Le 31 décembre 2004, 43 pays adhéraient à ce processus, y compris les 25 États qui étaient alors membres de l'Union européenne. Ces pays participants compteraient pour 99 % du commerce mondial du diamant. Outre le site Web ci-dessus, il en existe plusieurs autres qui renseignent sur le Processus de Kimberley, dont celui du Partenariat Afrique Canada, au [www.pacweb.org], celui du World Diamond Council (en anglais seulement), au [www.worlddiamondcouncil.com], et celui de Global Witness (en anglais seulement), au [www.globalwitness.org].

Pour que le Canada respecte ses obligations en tant que pays adhérent, il a dû prendre de nouvelles mesures législatives. Le 12 octobre 2002, on déposait au Parlement le projet de loi C-14, intitulé *Loi sur l'exportation et l'importation des diamants bruts*, qui, après son adoption, a permis au Canada d'entreprendre la mise en oeuvre du Régime de certification prévu par le Processus de Kimberley le 1^{er} janvier 2003. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web au [http://mmsd1.smm.rncan.gc.ca/kimberleyprocess/note_f.asp].

PRODUCTION ET DEMANDE MONDIALES DE DIAMANTS BRUTS NATURELS

Production

En 2004, la production mondiale de diamants bruts naturels se serait chiffrée à 10,4 G\$US en totalisant 162,3 Mct de diamants d'une valeur moyenne de 64,08 \$US/ct, ce qui constitue une hausse de 13,4 % sur le plan de la valeur et une progression de 3,3 % au chapitre du volume comparativement à 2003. Veuillez consulter le tableau ci-après pour connaître la production estimée des principaux pays producteurs, ainsi que les figures 2 et 3 pour connaître la proportion de la production mondiale qui est attribuable à chacun d'entre eux.

ESTIMATION DE LA PRODUCTION MONDIALE DE DIAMANTS BRUTS, EN 2004

Pays	Volume		Valeur	
	(ct)	(%)	(\$US)	(%)
Angola	7 000 000	4,3	900 000 000	8,7
Australie	20 680 000	12,7	338 000 000	3,3
Botswana	31 130 000	19,2	2 330 000 000	22,4
Brsil	500 000	0,3	25 000 000	0,2
Canada	12 620 000	7,8	1 712 000 000	16,5
République centrafricaine	400 000	0,2	60 000 000	0,6
République démocratique du Congo	29 450 000	18,1	723 000 000	7,0
Guyana	250 000	0,2	15 000 000	0,1
Namibie	1 950 000	1,2	671 000 000	6,5
Fédération de Russie	39 810 000	24,5	1 988 000 000	19,1
Sierra Leone	600 000	0,4	129 000 000	1,2
Afrique du Sud	14 310 000	8,8	1 273 000 000	12,2
Autres pays	3 560 000	2,2	232 000 000	2,2
Total	162 260 000		10 396 000 000	

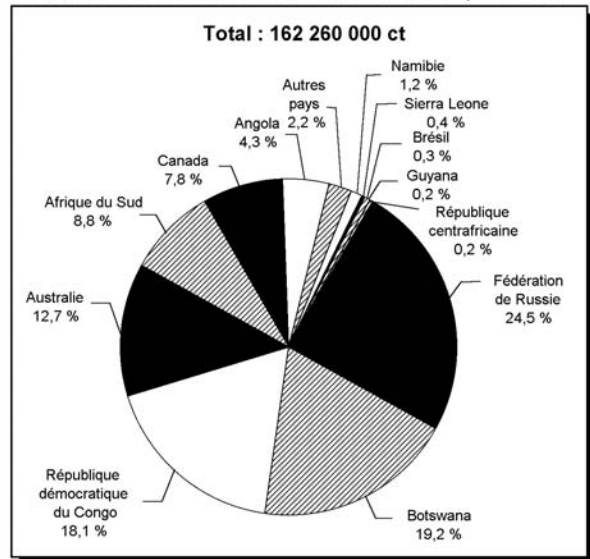
Sources : Ressources naturelles Canada; à partir de rapports de sociétés.
(ct) : carat; (\$US) : dollar américain.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la production mondiale de diamants bruts, veuillez consulter le site Web suivant (en anglais seulement), au [www.iti.gov.nt.ca/diamond/industry.htm].

Demande

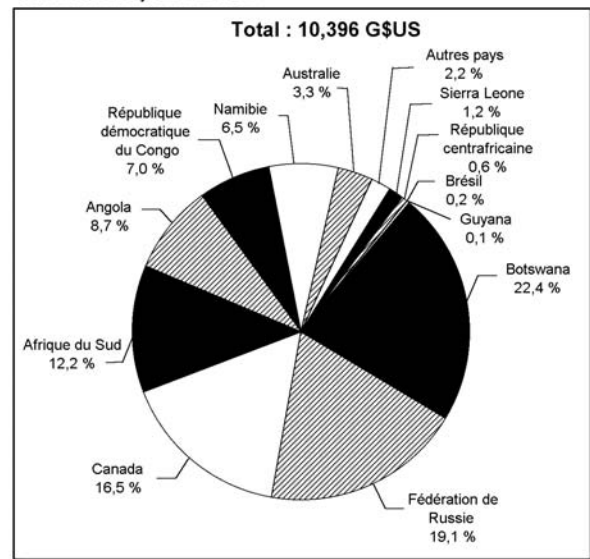
En 2004, on estime qu'à l'échelle mondiale, la demande dans le secteur de la vente au détail était la plus forte aux États-Unis (53 %), tandis qu'elle se chiffrait à 13 % au Japon, à 12 % dans les pays de l'Asie, du Moyen-Orient et d'autres régions du monde, à 11 % dans les États de l'Europe, ainsi qu'à 11 % dans la région Asie-Pacifique. Il faut aussi noter que la demande connaît une forte croissance dans les marchés émergents, comme ceux de la Chine et de l'Inde.

Figure 2
Production mondiale de diamants, en 2004



Sources : Ressources naturelles Canada; à partir de rapports de sociétés.
ct : carat.

Figure 3
Valeur de la production mondiale de diamants, en 2004



Sources : Ressources naturelles Canada; à partir de rapports de sociétés.

G\$US : milliard de dollars américains.

FACTEURS INFLUANT SUR L'EXPLOITATION DES DIAMANTS

Teneur

La teneur en diamants consiste en un poids exprimé en carats par tonne (ct/t) de minerai. Celle-ci peut varier considérablement d'une mine à l'autre, mais elle se situe généralement entre 0,3 et 1,3 ct/t. La valeur du minerai par tonne équivaut à la teneur multipliée par la valeur moyenne par carat de chacun des diamants extraits d'un gisement donné.

Poids (taille) des diamants bruts dans un gisement

Le poids des diamants bruts peut aller de celui d'un micro-diamant à celui d'une pierre de plus de 1000 ct. Le poids moyen des diamants bruts extraits d'un gisement donné est très révélateur de la production d'une mine. Selon l'exploitation, le poids moyen des diamants bruts récupérés peut osciller entre 0,01 ct (taille de 1 mm environ) et plus de 0,7 ct.

Bien des mines de par le monde produisent des diamants dont le poids moyen fluctue approximativement entre 0,4 et 0,5 ct. Il est important de mentionner que les mines ne produisent annuellement qu'environ 400 000 gros diamants de plus de 1 ct (0,2 g), ce qui ne représente que 0,5 % environ de la production mondiale de diamants exprimée en carats.

Coût d'exploitation minière

Selon diverses sources d'information, le coût d'exploitation (hormis la dépréciation et les intérêts) des kimberlites et des lamproïtes se situe approximativement entre 5 et 6 \$US/t, dans le cas des grandes mines diamantifères dont le minerai est facilement extrait et qui sont exploitées dans de bonnes conditions climatiques, et entre 35 et 38 \$US/t, dans le cas des petites mines éloignées et exploitées dans de mauvaises conditions climatiques. Le coût d'exploitation total des grandes mines s'élève à environ 15 \$US/t et celui des petites mines varie approximativement entre 40 et 45 \$US/t.

PRIX

Le prix des diamants n'est pas fixé à l'échelle internationale comme celui des métaux précieux (par exemple, l'or, l'argent et le platine) ou celui des métaux communs (par exemple, le cuivre, le plomb et le zinc). Sur les marchés, le prix des diamants bruts naturels fluctue presque continuellement.

Diamants naturels

Diamants bruts de qualité gemme

Bien que le prix des diamants bruts ne soit pas fixé à l'échelle internationale, on affirme que De Beers SA, qui représente près de la moitié de l'offre mondiale de diamants bruts, aurait accru d'environ 14 % ses prix de 2003 à 2004, tandis que des analystes estiment que le cours des diamants bruts sur le marché libre aurait augmenté de 20 % pendant cette même période. Le prix des diamants bruts varie considérablement selon leur poids en carats, leur forme, leur limpidité et leur teinte, mais les données suivantes donnent néanmoins une indication des prix payés aux installations de lapidairerie pour des diamants bruts de qualité gemme. Une pierre de 1 ct vendue environ 20 \$US/ct est de qualité très inférieure, une pierre vendue 200 \$US/ct, de qualité intermédiaire, une pierre vendue 400 \$US/ct, de bonne qualité et une pierre vendue 1000 \$US/ct, de qualité supérieure.

Diamants naturels de qualité industrielle

Les borts de broyage se vendent environ 0,30 \$US/ct, les diamants naturels servant au moulage, entre 1 et 2 \$US/ct, les pierres industrielles, entre 7 et 10 \$US/ct, les flats (par exemple, les macles minces de qualité supérieure), 50 \$US/ct, et les matrices (soit de gros diamants d'une grande qualité mais d'une teinte médiocre souvent jaunâtre qui les rend inutilisables comme pierres de qualité gemme), jusqu'à 200 \$US/ct.

Diamants synthétiques

Le prix des diamants synthétiques fluctue notamment d'après la résistance de leurs particules, leur taille et leur forme, et selon qu'ils sont recouverts ou non d'un métal. Par conséquent, plusieurs centaines de prix différents sont attribués aux diamants synthétiques de qualité industrielle. En général, le prix des diamants synthétiques servant au meulage et au polissage oscille entre 0,30 et 1 \$US/ct. Celui des diamants résistants et polyédriques qui sont destinés au sciage et au forage et qui sont connus sous les marques de commerce SDA (Saw Diamond Abrasive) et MBS (Metal Bond Sawing) [produits respectivement par De Beers Group et la General Electric Company des États-Unis] peut atteindre 3 \$US/ct. Les cristaux uniques de grande taille dont la structure est remarquable et qui sont destinés à des applications particulières se vendent plusieurs centaines de dollars le carat.

PERSPECTIVES

Bien que l'accession du Canada parmi les principaux pays producteurs de diamants soit récente, son industrie produit déjà des revenus totalisant 2,1 G\$ et procure 4000 emplois directs et indirects, ainsi que de nombreuses possibilités

d'affaires aux habitants du pays. L'industrie canadienne du diamant n'en est toutefois qu'à ses débuts, car bien d'autres mines devraient ouvrir leurs portes au Canada au cours des prochaines années. L'avenir s'annonce donc prospère pour nombre de régions du pays où des mines et de nouveaux projets d'exploration rendus à une étape avancée seront mis en oeuvre. Ces régions comprennent notamment des communautés autochtones et d'importantes villes qui servent de plaques tournantes pour le secteur financier, les fabricants de matériel et d'outils et les industries connexes.

L'industrie mondiale du diamant traverse actuellement une période de changements dont les répercussions se poursuivront à court et à moyen terme. Un certain nombre de sociétés s'efforcent de s'établir à tous les niveaux du processus de production de diamants, depuis l'extraction jusqu'à la commercialisation, afin de s'assurer un approvisionnement en diamants bruts et de maximiser leurs bénéfices. Au même moment, les économies qui reposent sur l'exploitation minière cherchent à favoriser la création d'une industrie en aval sur leur propre territoire pour tirer le meilleur parti de leurs bénéfices issus de l'exploitation de leurs ressources.

On croit actuellement que l'offre de diamants bruts est inférieure à la demande. Toutefois, les analystes des marchés estiment que la production mondiale de diamants bruts n'augmentera en moyenne que de 1,8 % par an jusqu'en 2010, alors que la demande devrait connaître une hausse de près de 5 % par an pendant cette même période, ce qui devrait entraîner d'autres progressions du prix des diamants bruts au cours des prochaines années. Quant à la production canadienne de diamants bruts, elle devrait totaliser 12,8 Mct en 2005.

Dans l'industrie du diamant taillé et poli, on a observé une tendance à donner une marque au produit fini et à établir un lien entre celui-ci et des caractéristiques comme la pureté ou la grande qualité de la teinte, de la limpidité (clarté) et de la taille, ou d'autres marques connues. C'est le cas, entre autres, du certificat Canadian Arctic North émis par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest,

des marques Aurias et Canada Mark de BHP Billiton, qui garantissent l'origine canadienne du diamant et la qualité de sa taille (selon les critères « Triple Excellent »), ainsi que de l'accord de commercialisation conclu entre De Beers et le Groupe LVMH, le négociant européen d'articles de luxe. Cependant, ces marques de commerce devront faire l'objet d'importants programmes de commercialisation à long terme pour assurer leur succès auprès de la clientèle.

Après deux ans d'existence, le Régime de certification prévu par le Processus de Kimberley a déjà considérablement contribué à la lutte contre le trafic des diamants bruts. Par exemple, les exportations de diamants certifiés de la Sierra Leone étaient évaluées à 130 M\$US en 2003, comparativement à 10 M\$US en 2000. Néanmoins, bien d'autres mesures pourraient être prises pour mieux mettre en oeuvre ce régime dans les pays en développement, dont on pourrait notamment accroître la capacité de recueillir et de publier des données exactes sur le commerce.

Remarques : (1) Pour les définitions et l'évaluation de la production, des expéditions et du commerce des minéraux, veuillez consulter le chapitre 64. (2) Les présentes données sont les plus récentes au 1^{er} janvier 2005. (3) Ce chapitre ainsi que d'autres chapitres, y compris les éditions des années précédentes, sont disponibles sur Internet à www.rncan.gc.ca/smm/cmy/com_f.html.

NOTE À L'INTENTION DU LECTEUR

Le présent document a pour but de donner de l'information générale et de susciter la discussion. Il ne devrait pas servir d'ouvrage de référence ou de guide dans le cadre d'activités commerciales ou d'investissements. Les renseignements que l'on y trouve ne sauraient être considérés comme des propositions. L'auteur et Ressources naturelles Canada ne donnent aucune garantie quant à son contenu et n'assument aucune responsabilité, qu'elle soit accessoire, consécutive, financière ou d'une autre nature, pour les actes découlant de son utilisation.

TARIFS DOUANIERS

N° tarifaire	Dénomination	Canada		États-Unis	États-Unis Canada	UE Taux (1)	Japon OMC (2)
		NPF	TPG				
7102.10	Diamants non triés, même travaillés, mais non montés ni sertis	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise
7102.21	Diamants industriels, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés, mais non montés ni sertis	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise
7102.29	Autres diamants industriels	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise
7102.31	Diamants non industriels, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise
7102.39	Autres diamants non industriels	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise
7105.10	Égrisés ou poudres de diamants naturels ou synthétiques	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise

Sources : *Tarif des douanes* canadien, en vigueur en janvier 2005; Agence des services frontaliers du Canada; *Harmonized Tariff Schedule of the United States*, 2005; *Journal officiel de l'Union européenne* (édition du 30 octobre 2004); *Customs Tariff Schedules of Japan*, 2004.

NPF : nation la plus favorisée; OMC : Organisation mondiale du commerce; TPG : tarif de préférence général; UE : Union européenne.

(1) Taux des droits conventionnels : Dans le cas des produits importés provenant de pays qui constituent des parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, ou de pays avec lesquels l'Union européenne a conclu des accords comprenant la clause du tarif de la nation la plus favorisée, les droits de douane applicables seront les droits conventionnels dont les taux se trouvent dans la troisième colonne de la liste tarifaire. (2) Les taux de l'Organisation mondiale du commerce sont indiqués; dans certains cas, de plus faibles tarifs douaniers peuvent être appliqués.

TABLEAU 1. CANADA : PRODUCTION ET COMMERCE DE DIAMANTS, DE 2002 À 2004

N° tarifaire	2002		2003		2004 (dpr)	
	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)
PRODUCTION (tous les types)						
Territoires du Nord-Ouest	4 936 616	791 821	10 755 654	1 587 738	12 618 080	2 140 121
EXPORTATIONS						
7102.10	Diamants non triés, même travaillés, mais non montés ni sertis					
Royaume-Uni	1 546 808	258 292	6 224 372	1 061 515	5 098 790	1 089 320
Belgique	3 427 203	594 556	2 754 913	343 913	4 130 651	442 806
États-Unis	3 666	7 035	2 573	361	824	119
Arménie	118	15	438	105	60	22
Afrique du Sud	–	–	n.d.	n.d.	5	1
Hong Kong	–	–	–	–	12	1
Inde	315	90	–	–	–	–
Thaïlande	–	–	–	–	–	–
Total	4 978 110	859 988	8 982 300	1 395 915	9 230 342	1 532 269
7102.21	Diamants industriels, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés					
Bulgarie	–	–	–	–	3 684	71
Royaume-Uni	–	–	393	4	1 695	25
Belgique	–	–	10 364	30	1 220	20
États-Unis	17 130	249	2 174	12	1	3
Total	17 130	249	12 931	46	6 600	119
7102.29	Autres diamants industriels					
États-Unis	54 404	249	61	92	4 527	81
Émirats arabes unis	–	–	–	–	6 842	64
Allemagne	1 748	16	1 438	13	–	–
Japon	1 302	12	–	–	–	–
Royaume-Uni	6 875	58	701	6	–	–
Total	64 329	335	2 200	111	11 369	145
7102.31	Diamants non industriels, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés					
Belgique	30	33	984 185	126 089	3 093 493	342 293
États-Unis	1 267	1 668	56	78	3 071	7 450
Israël	–	–	987	1 392	1 957	3 090
Royaume-Uni	–	–	19	12	3 016	2 468
Australie	7	4	25	15	3 957	906
Chine	–	–	379	51	424	54
Hong Kong	–	–	26	16	–	–
Total	1 304	1 705	985 677	127 653	3 105 918	356 261
7102.39	Autre diamants non industriels					
États-Unis	12 306	42 556	20 916	79 212	26 123	87 836
Belgique	410	1 233	804	1 808	2 686	7 509
Israël	–	–	211	217	1 023	2 043
Australie	–	–	–	–	521	1 269
Royaume-Uni	10	20	115	1 545	263	608
Japon	55	154	171	505	124	380
Hong Kong	73	302	12	19	373	113
Émirats arabes unis	–	–	–	–	135	80
Thaïlande	–	–	–	–	140	76
Pays-Bas	–	–	–	–	18	28
Singapour	–	–	–	–	14	20
Afrique du Sud	6	–	–	–	9	17
Chili	–	–	–	–	6	7
Danemark	–	–	–	–	2	2
Irlande	–	–	–	–	1	7
Inde	–	–	106	169	5	6
Bermudes	–	–	6	7	3	4
Arménie	288	55	–	–	–	–
Coré du Sud	3	3	–	–	–	–
Italie	–	–	2	3	–	–
Suisse	–	–	1	6	–	–
Total	13 151	44 323	22 344	83 491	31 446	100 010
7105.10	Égrisés ou poudres de diamants naturels ou synthétiques					
États-Unis	96 708	103	19 228	19	8 524	12
Corée du Sud	2 200	3	–	–	–	–
Suisse	4 842	7	–	–	–	–
Irlande	–	–	10 606	16	–	–
Total	103 750	113	29 834	35	8 524	12
Exportations totales	5 177 774	906 713	10 035 286	1 607 251	12 394 199	1 988 816

TABLEAU 1 (suite)

N° tarifaire		2002		2003		2004 (dpr)	
		(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)
IMPORTATIONS							
7102.10	Diamants non triés, même travaillés, mais non montés ni sertis						
	Japon	n.d.	n.d.	–	–	1	–
	États-Unis	5 525	3 663	62	14	n.d.	...
	Belgique	6 071	3 096	–	–	–	–
	Brésil	54	158	–	–	–	–
	Canada	348	87	–	–	–	–
	Chine	n.d.	10	–	–	–	–
	Colombie	n.d.	9	–	–	–	–
	Allemagne	n.d.	9	4	1	–	–
	Hong Kong	329	78	–	–	–	–
	Inde	9 015	5 221	–	–	–	–
	Israël	3 751	8 729	–	–	–	–
	Jamaïque	24	6	–	–	–	–
	Russie	n.d.	2	–	–	–	–
	Afrique du Sud	67	16	–	–	–	–
	Suisse	n.d.	152	–	–	–	–
	Taiwan	1	...	–	–	–	–
	Thaïlande	n.d.	78	–	–	–	–
	Ukraine	n.d.	8	–	–	–	–
	Royaume-Uni	n.d.	...	4	1	–	–
	Pérou	–	–	10	1	–	–
	Total	25 185	285	80	17	1	...
7102.21.00.10	Diamants industriels, bort et diamants noirs pour sondeurs, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés, mais non montés ni sertis						
	Ghana	107 343	441	53 465	208	29 180	178
	Botswana	17 524	92	13 960	91	17 141	100
	Afrique du Sud	5 458	33	5 314	37	9 452	67
	États-Unis	45 570	180	17 792	75	8 062	45
	Royaume-Uni	22 084	150	44 150	145	6 559	41
	Australie	9 963	22	4 381	26	3 343	23
	Russie	–	–	275	3	3 209	17
	Belgique	48 119	346	3 746	27	1 617	13
	Hong Kong	2 656	20	–	–	–	–
	Inde	3 434	9	595	5	–	–
	Irlande	10 000	15	–	–	–	–
	Kenya	–	–	1 260	4	–	–
	Total	272 151	1 308	145 938	621	78 563	484
7102.21.00.90	Autres diamants industriels, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés, mais non montés ni sertis						
	Ghana	56 908	358	66 423	350	18 987	150
	États-Unis	60 416	370	33 359	205	12 761	100
	Russie	–	–	8 861	71	9 911	76
	Royaume-Uni	4 562	37	8 752	53	5 743	40
	Belgique	20 876	159	13 063	84	3 925	27
	Hong Kong	–	–	–	–	3 427	27
	Japon	20 515	111	7 957	42	5 428	22
	Australie	1 325	10	2 562	13	2 169	18
	Mexique	–	–	–	–	1 347	11
	Botswana	–	–	373	3	1 518	9
	Inde	15 061	114	–	–	329	3
	Sierra Leone	–	–	6 130	25	318	3
	Afrique du Sud	3 823	21	12 407	69	237	2
	Allemagne	4 184	35	5 503	36	–	–
	Irlande	7 724	42	3 000	16	–	–
	Italie	15	–	–	–	–	–
	Corée du Sud	802	7	–	–	–	–
	Angola	–	–	318	3	–	–
	Guyana	–	–	916	10	–	–
	Total	196 211	1 264	169 624	980	66 100	488
7102.29.00.10	Autres diamants industriels, bort et diamants noirs pour sondeurs, travaillés, mais non montés ni sertis						
	Ghana	7 919	61	37 092	123	145 874	390
	États-Unis	42 880	152	10 488	135	148 936	300
	Belgique	–	–	–	–	3 000	15
	Australie	82	23	82	5	181	11
	Afrique du Sud	–	–	–	–	2 608	5
	Inde	–	–	49	15	8	2
	Hong Kong	12	2	–	–	3	1
	France	1	...	1	...	1	...

TABLEAU 1 (suite)

N° tarifaire	2002		2003		2004 (dpr)		
	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	
IMPORTATIONS (suite)							
7102.29.00.10 (suite)	Allemagne	6	2	1	–	2	...
	Thaïlande	30	8	–	–	–	–
	Botswana	–	–	61	14	–	–
	Suisse	–	–	1	–	–	–
	Total	50 930	248	47 776	292	300 613	724
7102.29.00.90	Autres diamants industriels, autres que bort et diamants noirs pour sondeurs, travaillés, mais non montés ni sertis						
	États-Unis	1 138	173	1 120	91	2 781	184
	Belgique	1 226	256	885	175	521	163
	Ghana	242	12	319	17	4 060	98
	Australie	–	–	1 431	271	313	72
	Royaume-Uni	817	168	783	113	384	68
	Afrique du Sud	805	197	4 227	63	192	36
	Italie	–	–	–	–	2 178	19
	Inde	18	...	73	3	231	15
	Chine	–	–	1	...	4	2
	Suisse	20	6	13	6	1	1
	Israël	39	15	37	14	3	...
	Taiwan	–	–	–	–	12	...
	Hong Kong	119	3	–	–	–	–
	Suède	1 000	3	–	–	–	–
	Allemagne	–	–	16	4	–	–
	Guyana	–	–	113	8	–	–
	Russie	–	–	18	3	–	–
	Total	5 424	833	9 036	768	10 680	658
7102.31	Diamants non industriels, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés, non montés ni sertis						
	Canada	–	–	2	3	3 482	3 418
	Israël	2 301	1 453	1 204	794	1 526	1 758
	Afrique du Sud	–	–	167	71	1 798	1 271
	Brésil	–	–	–	–	953	1 185
	Belgique	3 303	2 003	3 865	2 789	1 282	1 092
	Botswana	486	188	488	171	368	251
	Congo	–	–	–	–	179	82
	Sierra Leone	–	–	–	–	6	8
	Inde	674	315	8 992	1 954	7	5
	États-Unis	460	240	108	93	5	4
	Australie	280	107	–	–	–	–
	Namibie	376	173	–	–	–	–
	Bolivie	–	–	327	211	–	–
	Chine	–	–	1	–	–	–
	Thaïlande	–	–	20	9	–	–
	Total	7 880	4 479	15 174	6 095	9 606	9 082
7102.39.00.10	Autres diamants non industriels, travaillés, d'un poids n'excédant pas 0,5 carat chacun						
	Inde	40 719	12 947	34 886	14 138	86 591	36 177
	Israël	41 524	39 825	24 113	17 838	32 282	22 893
	Canada	361	1 394	4 988	11 846	11 117	17 413
	Belgique	23 941	25 448	20 748	16 437	38 027	15 125
	États-Unis	24 131	15 231	15 652	11 797	13 407	6 924
	Australie	64	28	2 799	1 647	1 395	1 616
	Thaïlande	1 591	486	1 591	731	904	410
	Botswana	–	–	12	25	146	223
	Royaume-Uni	–	–	–	–	164	152
	Chine	1 338	259	32	67	384	137
	Pays-Bas	105	149	166	528	36	117
	Hong Kong	968	515	396	199	159	87
	Allemagne	25	14	77	49	157	72
	Émirats arabes unis	–	–	46	135	75	70
	Russie	66	48	828	523	23	29
	Brésil	41	51	23	191	87	19
	Afrique du Sud	8	21	1	1	11	11
	Arabie saoudite	–	–	–	–	13	11
	Mexique	–	–	–	–	8	9
	Ghana	–	–	–	–	2	7
	Liban	–	–	–	–	130	6
	Espagne	–	–	–	–	12	6
	France	60	37	54	12	6	3
	Corée du Sud	52	157	–	–	20	2
	Suisse	–	–	–	–	2	1
	Italie	3	2	8	8
	Japon	–	–	–	–	1	...
	Pérou	–	–	–	–	2	...
	Irlande	2	3	–	–	–	–

TABLEAU 1 (suite)

N° tarifaire		2002		2003		2004 (dpr)	
		(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)
IMPORTATIONS (suite)							
7102.39.00.10	Indonésie	1 508	321	10	4	–	–
(suite)	Islande	26	58	–	–	–	–
	Taiwan	1	1	–	–	–	–
	Autriche	1	...	–	–	–	–
	Congo	–	–	2	2	–	–
	Ukraine	–	–	20	19	–	–
	Arménie	5	8	–	–	–	–
	Niger	10	25	–	–	–	–
	Total	136 550	97 028	106 452	76 197	185 161	101 520
7102.39.00.20	Autres diamants non industriels, d'un poids excédant 0,5 carat chacun						
	Israël	70 127	73 068	71 344	70 566	70 503	72 197
	Belgique	75 159	62 381	72 475	55 721	71 642	60 674
	États-Unis	58 937	45 888	52 099	51 507	51 462	54 258
	Inde	59 267	30 834	82 286	39 043	134 543	52 140
	Australie	6 850	8 602	8 691	10 962	14 107	24 647
	Canada	449	395	1 043	2 298	1 770	4 825
	Afrique du Sud	1 856	6 021	1 819	4 330	2 277	4 452
	Russie	331	663	173	448	447	1 776
	Émirats arabes unis	–	–	780	629	2 592	1 293
	Thaïlande	1 956	856	1 944	711	3 454	1 054
	Hong Kong	2 745	1 062	992	557	1 202	950
	Japon	57	37	1	...	404	322
	Chine	14	3	253	147	301	284
	Arabie saoudite	1	7	–	–	273	248
	Singapour	412	103	569	244	360	167
	Botswana	–	–	–	–	83	157
	Allemagne	29	36	55	39	49	133
	Royaume-Uni	–	–	41	12	32	55
	Guyana	–	–	–	–	40	48
	Liban	1	–	1	2	35	43
	Islande	22	98	–	–	16	17
	Ghana	2	2	2	3	11	17
	Brésil	8	139	96	109	25	14
	Mexique	–	–	–	–	10	7
	Ukraine	–	–	–	–	2	4
	Pologne	–	–	–	–	2	3
	Bulgarie	–	–	–	–	4	3
	Taiwan	–	–	1	...	17	2
	Corée du Sud	–	–	3	9	2	2
	Suisse	325	214	572	615	n.d.	...
	Sri Lanka	6	6	61	19	–	–
	Suède	1	...	–	–	–	–
	Arménie	9	22	139	319	–	–
	Nouvelle-Zélande	–	–	2	3	–	–
	Italie	7	13	13	15	–	–
	Zimbabwe	–	–	3	15	–	–
	Irlande	1	9	–	–	–	–
	Indonésie	239	66	35	48	–	–
	France	98	30	102	26	–	–
	Colombie	193	411	1	7	–	–
	Pays-Bas	59	97	12	76	–	–
	Autriche	39	11	183	85	–	–
	Total	279 200	231 074	295 791	238 565	355 665	279 792
7105.10.00.10	Égrissés de diamants pour sondeurs; égrissés mêlés à un véhicule, en cartouches ou en tubes						
	États-Unis	316 876	847	312 493	751	423 308	895
	Royaume-Uni	777	3	997	4	2 081	7
	Chine	–	–	–	–	1 897	6
	Ghana	4 473	17	5 775	11	2 100	1
	Italie	–	–	30	...	–	–
	Total	322 126	867	319 295	766	429 386	909
7105.10.00.91	Égrissés ou poudres de pierres naturelles						
	Irlande	685 884	1 214	475 071	858	990 121	1 139
	États-Unis	115 829	252	132 666	286	90 454	227
	Chine	–	–	–	–	43 510	177
	Ghana	1 914	5	17 972	54	14 008	56
	Iran	–	–	800	4	12 913	53
	Belgique	5 000	12	24 780	50	27 229	29
	Royaume-Uni	837	3	12 415	60	3 910	16
	Israël	–	–	602	2	748	4
	Allemagne	28	...	–	–	471	1
	Suède	–	–	–	–	210	1
	Inde	15	...	–	–	–	–
	Mexique	692	3	–	–	–	–
	Botswana	–	–	1 641	7	–	–
	Suisse	–	–	42 583	64	–	–
	Total	810 199	1 489	708 830	1 385	1 183 574	1 703

TABLEAU 1 (suite)

N° tarifaire	2002		2003		2004 (dpr)		
	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	
IMPORTATIONS (suite)							
7105.10.00.92	Égrisés ou poudres de pierres synthétiques						
	États-Unis	2 052 590	2 605	1 324 762	1 974	2 080 990	2 366
	Irlande	2 010 196	2 845	930 382	1 784	1 462 922	1 997
	Belgique	161 329	234	287 185	289	240 818	247
	Chine	148 016	390	12 784	50	152 287	110
	Russie	611	2	13 151	38	63 196	61
	Corée du Sud	5 348	10	–	–	60 024	58
	Royaume-Uni	25 365	60	102 884	52	127 728	47
	Suisse	–	–	–	–	10 009	14
	Allemagne	–	–	958	3	4 346	6
	Taiwan	–	–	–	–	11 000	6
	Australie	–	–	–	–	10 002	2
	Thaïlande	–	–	–	–	6	...
	Ghana	3 826	7	8 500	6	–	–
	Inde	2 650	2	611	2	–	–
	Iran	4 395	16	6 472	30	–	–
	Japon	994	4	–	–	–	–
	Bulgarie	–	–	39	...	–	–
	Canada	–	–	3 161	10	–	–
	France	–	–	800	2	–	–
	Espagne	–	–	557	2	–	–
	Total	4 415 320	6 175	2 692 246	4 242	4 223 328	4 914
	Importations totales	6 521 176	365 050	4 509 942	329 928	6 842 677	400 274

Sources : Ressources naturelles Canada; Statistique Canada.

... : quantité minimale; – : néant; ct : carat; (dpr) : données provisoires; (k\$) : millier de dollars; n.d. : non disponible.

Remarque : Les chiffres ont été arrondis.